



Procédure de régularisation d'un sans papier

Par **sandy21**, le **25/06/2009** à **18:58**

Bonjour,
en fait;voilà mon probleme.
je suis arrivé en France en decembre 2006 pour des raisons d'asile politique.ma demande a été refusée et là on me demande de quitter le territoire francais.
parcontre;durant ce temps j'ai reussi à m'inscrire dans une fac francaise et je passe en 3ème année.je suis fiancée avec un francais depuis 1 an et on doit se marier fin Aout.
est ce que la procedure de regularisation va prendre du temps car ça me fait vraiment peur.comment je vais m'y prendre pour avoir un titre regulier.
merci de me repondre rapidement svp.

Par **jeetendra**, le **25/06/2009** à **19:06**

bonsoir, j'ai bien peur que votre mariage ne soit pas suffisant pour empecher votre reconduite à la frontière, meme inscrite dans une université française cela ne suffira pas
malheureusement, je ne sais pas ce qu'en pense mes confrères anais16, citoyenalpha, courage à vous, cordialement

Par **sandy21**, le **25/06/2009** à **19:29**

merci mais meme si je prend un avocat;je ne trouverai pas une solution?